

Domaine Social

Namur - Malonne



Responsable international (Namur-Malonne) : Laurence LEONARD

Gestionnaire administratif pour le domaine social : Cécile PIERREUX

Procédure d'inscription et de sélection des Mobilités Etudiantes ERASMUS/ERABEL OUTGOING

- 2024-2025 (Q2) (SMT/SMP = stage)
- 2025-2026 (Q1) (SMS = études)

Echéancier pour une mobilité « Stage » - SMP/SMT Q2 2024-2025

- 1- L'étudiant marque son **intérêt** pour le **10 novembre** en envoyant un mail à laurence.leonard@henallux.be
- 2- L'étudiant fait parvenir son **dossier de candidature** pour le **10 janvier au plus tard**

L'étudiant dépose son dossier de candidature sur la plateforme Hénallux - International (étudiant OUTGOING – onglet 3)

Les 5 documents à poster sont les suivants (**UN seul fichier pdf**) :

Documents en votre possession :

1. Lettre de motivation signée et adressée à Laurence LEONARD, Responsable RI (présentation du projet personnel, destination (Europe ou hors Europe) etc.)
2. Le relevé des notes de Bloc 1

Documents à télécharger via le site [Hénallux – International – Etudiant Outgoing](#)

3. CV Europass (onglet 9)
4. Passeport Langues (onglet 10)
5. Student application form (formulaire de candidature) + photo (onglet 3 Introduire une candidature – Département social de Namur)

3- Etude de faisabilité et analyse du projet

Un comité composé du responsable RI, des coordinateurs de section et des responsables d'année analyse la pertinence et la qualité du projet.
Ce comité se réunira durant le mois de novembre.

4- Accord des instances décisionnelles

La décision du comité est transmise à l'étudiant endéans la semaine de la décision et au plus tard le **22 décembre**

Echéancier pour une mobilité académique - SMS (études) Q1 2025-2026
--

1- L'étudiant marque **son intérêt** pour une mobilité pour le Q1 25-26 via mail à laurence.leonard@henallux.be pour le **10 décembre au plus tard**.

2- L'étudiant fait parvenir son **dossier de candidature** pour une mobilité **au Canada** pour le **10 janvier** au plus tard.
Pour les **mobilités en Europe**, l'échéance pour introduire un **dossier de candidature** est le **5 février** au plus tard.

Tout le processus se fait via la **plateforme SOP**. L'étudiant sera contacté par le responsable RI en temps utiles.

Les 5 documents à poster sur la plateforme sont les suivants :

Document en votre possession :

1. Lettre de motivation signée et adressée à Laurence LEONARD, Responsable RI (présentation du projet personnel, destination (Europe ou hors Europe) etc.)
2. Le relevé des notes de Bloc 1/de Bloc 2

Documents à télécharger via le site [Hénallux – International – Etudiant Outgoing](#)

3. CV Europass (onglet 9)
4. Passeport Langues (onglet 10)
5. Student application form (formulaire de candidature) + photo (onglet 3 Introduire une candidature – Département social de Namur)

3- Etude de faisabilité :

Réunion du comité durant le mois de février

4- Accord de mobilité en fonction des résultats de la session de janvier (Q1) :

Réunion du comité (coordinateurs de la section et responsable Relations internationales) durant la seconde moitié de février

Conditions exigées pour la mobilité

Cfr site Hénallux

Être sélectionné pour une mobilité

Mobilité... Pour qui ?



Tout étudiant Hénallux

60 ECTS B1 validés (+ AIP B2 si départ en B3)

AS : dès B2 pour année complète
Q1 et/ou Q2

GRH : dès B3 Q1 (études) et/ou Q2 (stage)

BBD : dès B3 Q1 (études + stage 1 mois)
B3 Q2 (stage + sujet TFE réalisable en mob)

Remarque :

Outre les conditions notées sur le site Hénallux (cfr lien ci-dessus), merci de vous renseigner auprès de votre responsable RI pour les conditions spécifiques à chaque section.

Pour les étudiants de GRH

Conditions supplémentaires



1. Départ vers le Canada

- Pour **candidater** en interne en janvier (10/01) :
 - Avoir validé les 60 ECTS de B1
- Pour **être nominé** dans l'institution canadienne :
 - Présenter toutes les évaluations en janvier (pas de PP, PR, CM, etc)
 - Répondre aux critères de sélection de l'institution d'accueil
 - Avoir validé les UE suivantes :
QVT (8) – Hard RH (7) – Langues (Module 1)

9

Pour les étudiants de GRH

Conditions supplémentaires



1. Départ vers la Flandre et l'Europe

- Pour **candidater** en interne en février (05/02) :
 - Avoir validé les 60 ECTS de B1
 - Avoir présenté toutes les évaluations en janvier (pas de PP, PR, CM, etc)
 - Avoir validé les UE suivantes :
QVT (8) – Hard RH (7) – Langues (Module 1)
- Pour **être nominé** dans l'institution d'accueil :
 - Répondre aux critères de sélection de l'institution d'accueil

Pour les étudiants de BBD Conditions supplémentaires



1. Le stage de B2 doit avoir été réussi au Q2
2. Ne pas avoir d'échec en B2 pour une UE qui est évaluée de manière continue,
3. Avoir validé 90% du programme de B2
(en termes de crédits ou de nombre d'UE)

Concrètement pour les mobilités

Q1 : stage de min. un mois

+ cours avec une dimension de **Gestion**
et une dimension **projet informatique**

Q2 : TFE réalisable en mobilité, **sujet à expérimenter** en stage à l'étranger

Au plaisir de vous accompagner dans votre projet de mobilité 😊

	
Laurence LEONARD Responsable RI laurence.leonard@henallux.be	Cécile PIERREUX Gestionnaire administratif RI cecile.pierreux@henallux.be
Relations internationales du Domaine social de Namur-Malonne (HENALLUX)	

et